

**Fondation du centre social protestant
Neuchâtel, CSP**

Neuchâtel

Rapport de l'auditeur et les comptes annuels
au Conseil de fondation

EXERCICE 2023

	<u>Pages</u>
Mandat et rapport	1
Bilan au 31 décembre 2023	4
Compte de résultat par nature de l'exercice 2023	6
Compte de résultat par section de l'exercice 2023	8
Variation du capital durant l'exercice 2023	13
Annexe aux comptes annuels	17
Tableau du flux de trésorerie de l'exercice 2023	25

Au conseil de fondation
Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP
Neuchâtel

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP** (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le compte de liaison KISS (anciennement Sacso) s'élevant à CHF 244'377 dont le détail est présenté dans l'annexe aux comptes. Ce solde correspond au bilan de la comptabilité auxiliaire KISS, dont nous tenons à préciser n'avoir effectué aucun contrôle au niveau des prestations versées à vos clients. En effet, la révision de cette comptabilité auxiliaire ne fait pas partie du mandat que vous nous avez confirmé en date du 10 février 2012. Notons qu'au 31 décembre 2023, ce compte de liaison a été ventilé dans différentes rubriques de votre bilan. Seuls les soldes finaux au 31 décembre 2023 ont été vérifiés sur la base du bilan et des annexes de la comptabilité KISS.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation ;

- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BRUNNER ET ASSOCIES SA
Société fiduciaire



2024-03-04 16:08

Signé électroniquement par Patrick Kolonovics

P. Kolonovics

Expert-réviseur agréé

Responsable de la révision



2024-03-04 16:47

Signé électroniquement par Rio LEUBA

R. Leuba

Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels

Neuchâtel, le 4 mars 2024

PK/RL/cmu - 1

BILAN

<u>ACTIF</u>	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>	
	(CHF)		(CHF)	
Actifs circulants	5'057'320	56%	5'008'227	57%
Caisses	18'714		7'339	
PostFinance	520'540		738'869	
Banques	2'113'904		2'990'416	
<i>Trésorerie</i>	<u>2'653'158</u>	29%	<u>3'736'624</u>	42%
<i>Titres</i>	3'325	0%	3'325	0%
Envers des tiers	67'097		65'262	
<i>Créances résultant de livraisons et de prestations</i>	<u>67'097</u>	1%	<u>65'262</u>	1%
Envers des tiers	1'798'855		1'032'108	
Provision pour créances douteuses	-19'000		-22'004	
<i>Autres créances à court terme</i>	<u>1'779'855</u>	20%	<u>1'010'104</u>	12%
<i>Stocks</i>	21'634	0%	26'901	0%
<i>Actifs de régularisation</i>	532'252	6%	166'011	2%
Actifs immobilisés	4'037'300	44%	3'669'326	43%
Garanties loyers	9'766		9'749	
Placements fonds affectés	2'827'138		2'569'312	
<i>Immobilisations financières</i>	<u>2'836'904</u>	31%	<u>2'579'061</u>	30%
Aménagements et installations	106'302		112'503	
Véhicules	153'694		8'462	
Immeuble	940'400		969'300	
<i>Immobilisations corporelles</i>	<u>1'200'396</u>	13%	<u>1'090'265</u>	13%
Total de l'actif	9'094'621	100%	8'677'553	100%

BILAN

<u>PASSIF</u>	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>	
	(CHF)		(CHF)	
Capitaux étrangers à court terme	155'165	1%	239'654	2%
Envers des tiers	39'179		85'557	
<i>Dettes résultant de livraisons et de prestations</i>	<u>39'179</u>	<i>0%</i>	<u>85'557</u>	<i>1%</i>
Clients momentanément créanciers	13'256		22'028	
Créanciers immeubles	2'511		2'345	
<i>Autres dettes à court terme</i>	<u>15'767</u>	<i>0%</i>	<u>24'372</u>	<i>0%</i>
<i>Passifs de régularisation</i>	100'220	<i>1%</i>	129'724	<i>1%</i>
Capitaux étrangers à long terme	3'266'047	36%	2'941'547	34%
Etat de Neuchâtel, avances trésorerie	2'625'000		2'225'000	
<i>Dettes financières à long terme</i>	<u>2'625'000</u>	<i>29%</i>	<u>2'225'000</u>	<i>26%</i>
Provisions attribuées	73'407		128'907	
Provisions internes	567'640		587'640	
<i>Provisions à long terme</i>	<u>641'047</u>	<i>7%</i>	<u>716'547</u>	<i>8%</i>
Capital de fonds	3'800'966	42%	3'692'344	43%
Fonds affectés interne	946'376		920'624	
Fonds affectés externe	2'854'590		2'771'720	
<i>Fonds affectés</i>	<u>3'800'966</u>	<i>42%</i>	<u>3'692'344</u>	<i>43%</i>
Capital de l'organisation	1'872'443	21%	1'804'009	21%
Capital de base	650'000		650'000	
Capital lié	218'000		238'000	
Capital libre	1'004'443		916'009	
Total du passif	9'094'621	100%	8'677'553	100%

COMPTE DE RESULTAT

	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>
	(CHF)		(CHF)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Subventions et prestations	3'477'052		3'393'491
Dons et legs	298'139		354'899
Dons affectés	65'000		40'000
Divers	39'846		60'584
Boutiques et débarras	1'072'901		1'029'443
Ateliers La Joliette	78'686		113'704
	<hr/>		<hr/>
Total produits d'exploitation	5'031'624	100%	4'992'121 100%
<u>moins :</u>			
CHARGES D'EXPLOITATION			
Contributions versées	52'439		66'568
Charges de collecte de fonds	15'716		16'274
Ramassages - boutique	6'715		5'346
Atelier La Joliette	67'690		130'838
Charges de personnel	4'150'772		4'115'587
Loyers	199'220		199'700
Electricité et entretien	87'482		70'365
Frais d'entretien équipements	26'016		50'400
Frais de véhicules	39'279		63'195
Bureau et administration	69'440		63'794
Intervenants externes	8'610		14'466
Frais informatiques	147'840		136'256
Assurances	13'015		13'781
Frais de publicité	63'297		68'382
Frais divers	17'460		31'169
Variation provisions	-20'000		-14'000
	<hr/>		<hr/>
Total charges d'exploitation	4'944'991	98%	5'032'120 101%
EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements et variation du capital des fonds)	86'633	2%	-39'999 -1%

COMPTE DE RESULTAT

	<u>31.12.2023</u>		<u>31.12.2022</u>	
	(CHF)		(CHF)	
EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et variation du capital des fonds)	86'633	2%	-39'999	-1%
Amortissements	44'519		22'500	
EBIT (résultat d'exploitation avant intérêts et variation du capital des fonds)	42'114	1%	-62'499	-1%
Résultat financier réalisé	13'341		1'364	
Résultat financier non réalisé	78'816		-343'192	
Produits extraordinaires	43'716		15'488	
Charges extraordinaires	0		-8'390	
Produits des immeubles	56'400		62'400	
Charges des immeubles	-28'431		-42'529	
Amortissements immeubles	-28'900		-28'900	
Résultat avant variation du capital des fonds	177'056	4%	-406'259	-8%
Attribution au capital des fonds	-173'939		-70'695	
Utilisation du capital des fonds	65'317		528'137	
Résultat annuel avant attribution aux réserves	68'434	1%	51'183	1%
Attribution réserve camion secteur ramassage	0		-45'000	
Attribution réserve anniversaire 60ème	-50'000		0	
Dissolution réserve camion secteur ramassage	70'000		0	
Résultat annuel après attribution	88'434	2%	6'183	0%

COMPTE D'EXPLOITATION PAR SECTION

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	(CHF)	(CHF)
Ficelles du Budget	12'897	642
Prestations, contributions	113'096	92'176
Charges directes du secteur	-99'288	-90'762
Frais communs répartis	-911	-772
<hr/>		
CISP - Module Pro	-4'673	-6'056
Prestations, contributions	364'618	378'645
Charges directes du secteur	-359'543	-375'027
Frais communs répartis	-9'748	-9'674
<hr/>		
My Connection	-773	-19'537
Prestations, contributions	80'000	80'000
Charges directes du secteur	-78'483	-97'210
Frais communs répartis	-2'290	-2'327
<hr/>		
SIMA	-8'431	7'176
Prestations, contributions	84'020	99'280
Charges directes du secteur	-89'705	-90'174
Frais communs répartis	-2'746	-1'931
<hr/>		
Direction, finances et administration	-80'574	-85'473
Frais communs répartis, part Joliette et Ressources, non pris en charge	-80'574	-85'473

COMPTE D'EXPLOITATION PAR SECTION

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	(CHF)	(CHF)
Social-prévention et désendettement	-319'752	-339'132
Prestations, contributions	311'609	288'522
Contribution PMI	69'207	64'000
Charges directes du secteur	-678'830	-673'303
Frais communs répartis	-21'738	-18'352
Réfugiés	-208'667	-242'965
Prestations, contributions	1'088'786	1'029'519
Charges directes du secteur	-1'256'999	-1'239'195
Frais communs répartis	-40'454	-33'290
Requérants	-32'937	-70'298
Prestations, contributions	46'124	44'777
Contribution EPER	40'000	40'000
Charges directes du secteur	-116'255	-151'478
Frais communs répartis	-2'806	-3'597
Juridique	-111'290	-124'429
Prestations, contributions	79'076	37'834
Charges directes du secteur	-183'963	-157'497
Frais communs répartis	-6'403	-4'766
Conjugal	905	-7'533
Prestations, contributions	125'435	124'518
Charges directes du secteur	-121'329	-128'760
Frais communs répartis	-3'201	-3'292

COMPTE D'EXPLOITATION PAR SECTION

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	(CHF)	(CHF)
Ramassage et Boutiques	66'760	101'032
Produits des ventes et des débarras	1'093'751	1'034'059
Charges directes du secteur	-1'026'991	-933'027
<hr/>		
Joliette	6'436	-31'030
Prestations, contributions	600'264	629'287
Charges directes du secteur	-593'828	-660'317
<hr/>		
Ressources	-6'273	30'045
Prestations, contributions	106'634	203'112
Charges directes du secteur	-112'907	-173'067
<hr/>		
Subventions non affectées	484'900	526'500
Subvention EREN	270'000	270'000
Subvention générale Etat de Neuchâtel	214'900	214'900
Avenants contrat années antérieures	0	41'600
<hr/>		
Dons non affectés	244'678	292'677
Dons, Legs, Campage, Cultes, Paroisses et Privés	260'394	308'951
Frais liés aux dons	-15'716	-16'274

COMPTE D'EXPLOITATION PAR SECTION

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	(CHF)	(CHF)
Produits et charges financiers	97'831	-331'949
Intérêts et dividendes Fonds de soutien	28'695	22'956
Plus value s/titres non réalisés Fonds de soutien	78'815	0
Frais Fonds de soutien	-10'680	-11'000
Moins value s/titres non réalisés Fonds de soutien	0	-343'192
Intérêts Oiko et Banques	17	17
Intérêts et frais des Fonds affectés	992	-21
Intérêts et Frais Banques/CCP	-8	-709
<hr/>		
Produits et charges sur fonds affectés et Fonds Privés	49'225	18'899
BDA	36'664	45'467
Charges BDA	-30'565	-37'737
Charge BDA Lions Club	0	-2'599
Julie de Bosset	5'000	0
Charges Julie de Bosset	-5'362	-5'807
Charges Cyril de Coulon	-1'449	-3'551
Charges Rougement de Lowenberg	-6'315	-5'402
Charges Comité Bienfaisance du Locle	-400	-400
Charges Audemars Piguet	0	-6'106
Charges Amis de la Jeune Fille	-2'532	-2'166
Charges Alice Christian	-2'016	-400
Charges Veuves et Orphelins	-1'200	-400
Charges Incurables	-2'600	-2'000
Contribution Loterie Romande	60'000	40'000
<hr/>		
Produits extraordinaires	4'015	8'726
Produits extraordinaires	4'015	8'726

COMPTE D'EXPLOITATION PAR SECTION

	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
	(CHF)	(CHF)
Immeuble la Joliette	11'629	3'531
Produits d'exploitation	69'000	75'000
Charges d'exploitation	-57'371	-71'469
<hr/>		
Résultat avant variation du capital des fonds	205'906	-269'174
<hr/>		
Attributions/Dissolutions aux Fonds affectés	-137'472	320'357
Attribution au capital des fonds	-173'939	-70'695
Dissolution au capital des fonds	36'467	391'052
<hr/>		
Résultat avant attribution aux réserves	68'434	51'183
Attribution Réserve Camion	0	-45'000
Dissolution Réserve Camion	70'000	0
Attribution Réserve 60ème	-50'000	0
<hr/>		
Résultat annuel après attribution aux réserves	88'434	6'183

VARIATION DU CAPITAL DES FONDS DURANT L'EXERCICE 2023

Le tableau de variation du capital présente les états, les prélèvements, les attributions, les transferts internes et l'utilisation des moyens provenant du capital des fonds (affectés) et du capital de l'organisation (financement propre).

	<u>Bilan au</u> <u>01.01.2023</u>	<u>Transfert</u> <u>interne</u>	<u>Attributions</u> <u>2023</u>	<u>Utilisations</u> <u>2023</u>	<u>Bilan au</u> <u>31.12.2023</u>
<i>Capital des fonds affectés</i>					
<i>Fonds affectés externe</i>					
Fonds Alice Christian	21'286	0	0	-2'016	19'271
Fonds Particuliers	39'866	0	103	0	39'969
Fonds désendettement	7'916	0	20	0	7'936
Fonds Veuves, orphelins	115'116	0	0	-1'007	114'109
Fonds des Incurables	83'117	0	0	-2'461	80'656
Fonds Amis de la jeune fille	15'964	0	0	-2'491	13'473
Fonds des réfugiés	122'360	0	205	0	122'565
Fonds de soutien	2'275'729	0	107'511	-10'680	2'372'559
Fonds Rougement de Lowenberg	90'366	0	0	-6'315	84'051
Total capital des fonds affectés externe	2'771'720	0	107'840	-24'970	2'854'590
<i>Fonds affectés interne</i>					
BDA - Réfugiés	20'926	0	0	0	20'926
Fonds B.D.A.	128'595	0	6'099	0	134'694
Fonds Ficelle du budget	51'269	0	0	0	51'269
Provision Groupe de parole	15'232	-15'232	0	0	0
Fonds Julie de Bosset	5'396	0	0	-362	5'033
Fonds Cyril de Coulon	1'449	0	0	-1'449	0
Fonds Recours/rapports med.	31'731	-31'731	0	0	0
Fonds Comité de Bienfaisance du Locle	16'391	0	0	-400	15'991
Fonds Secteur juridique	0	0	31'731	0	31'731
Fond "Secours aux chômeurs"	5'760	0	0	0	5'760
Fonds Formation et développement SCC	31'425	15'232	0	0	46'657
Fonds Loterie romande renovation	466'200	0	0	-12'600	453'600
Fonds Loterie Romande Rénov. cuisine	81'250	0	0	-16'250	65'000
Fonds Loterie Romande / camion	65'000	0	0	-9'286	55'714
Fonds Loterie Romande / 2023	0	0	60'000	0	60'000
Total capital des fonds affectés interne	920'624	-31'731	97'830	-40'347	946'376
Total variation du capital des fonds	3'692'344	-31'731	205'670	-65'317	3'800'966

VARIATION DU CAPITAL DES FONDS DURANT L'EXERCICE 2023

	<u>Bilan au</u> <u>01.01.2023</u>	<u>Transfert</u> <u>interne</u>	<u>Entrées</u> <u>2023</u>	<u>Sorties</u> <u>2023</u>	<u>Bilan au</u> <u>31.12.2023</u>
<i>Capital de la Fondation</i>					
Capital de la fondation					
Capital de la fondation	650'000	0	0	0	650'000
Total du capital de la fondation	650'000	0	0	0	650'000
Capital lié généré					
Réserve recapitalisation prévoyance.ne	168'000	0	0	0	168'000
Réserve camion secteur ramassage	70'000	0	0	-70'000	0
Réserve anniversaire 60ème	0	0	50'000	0	50'000
Total capital lié généré	238'000	0	50'000	-70'000	218'000
Capital libre généré					
Réserve libre	487'427	6'183	0	0	493'610
Réserve libre Fondation La Joliette*	422'399	0	0	0	422'399
Résultat annuel	6'183	-6'183	88'434	0	88'434
Total capital libre généré	916'009	0	88'434	0	1'004'443
Total du capital de la Fondation	1'804'009	0	138'434	-70'000	1'872'443

* Montant issu de la fusion avec la Fondation La Joliette.

VARIATION DU CAPITAL DES FONDS DURANT L'EXERCICE 2022

Le tableau de variation du capital présente les états, les prélèvements, les attributions, les transferts internes et l'utilisation des moyens provenant du capital des fonds (affectés) et du capital de l'organisation (financement propre).

	<u>Bilan au</u> <u>01.01.2022</u>	<u>Transfert</u> <u>interne</u>	<u>Attributions</u> <u>2022</u>	<u>Utilisations</u> <u>2022</u>	<u>Bilan au</u> <u>31.12.2022</u>
<i>Capital des fonds affectés</i>					
<i>Fonds affectés externe</i>					
Fonds Alice Christian	21'726	0	0	-440	21'286
Fonds Particuliers	39'864	0	2	0	39'866
Fonds désendettement	7'915	0	0	0	7'915
Fonds Veuves, orphelins	115'510	0	6	-400	115'116
Fonds des Incurables	85'113	0	4	-2'000	83'117
Fonds Amis de la jeune fille	18'130	0	1	-2'166	15'964
Fonds des réfugiés	122'354	0	6	0	122'360
Fonds de soutien	2'606'965	0	22'956	-354'192	2'275'729
Fonds Rougement de Lowenberg	95'768	0	0	-5'402	90'366
Total capital des fonds affectés externe	3'113'345	0	22'975	-364'600	2'771'720
<i>Fonds affectés interne</i>					
BDA - Réfugiés	20'926	0	0	0	20'926
Fonds B.D.A.	120'864	0	7'730	0	128'595
Fonds Ficelle du budget	51'269	0	0	0	51'269
Provision Groupe de parole	15'232	0	0	0	15'232
Provision Echelle	8'000	0	0	-8'000	0
Fonds Julie de Bosset	11'202	0	0	-5'807	5'396
Fonds Cyril de Coulon	5'000	0	0	-3'551	1'449
Fonds Recours/rapports med.	32'531	0	0	-800	31'731
Fonds Comité de Bienfaisance du Locle	16'791	0	0	-400	16'391
Fonds nouveaux projet Joliette	906	0	0	-906	0
Fonds entraide Joliette	828	0	0	-828	0
Fond "Secours aux chômeurs"	5'760	0	0	0	5'760
Fonds BDA Lions Club	2'599	0	0	-2'599	0
Fonds Formation et développement SCC	31'425	0	0	0	31'425
Fonds Loterie romande renovation	478'800	0	0	-12'600	466'200
Fonds Loterie Romande Rénovation cuisine jolie	97'500	0	0	-16'250	81'250
Fonds Loterie Romande / caiss enregist.	9'400	0	0	-9'400	0
Fonds Loterie Romande / cours asile + stands	22'300	0	0	-22'300	0
Fonds Audemars Piguet	6'106	0	0	-6'106	0
Fonds Loterie Romande / camion	25'000	0	40'000	0	65'000
Fonds Loterie Romande / SIMA	64'000	0	0	-64'000	0
Fondation Philantropique Famille Sandoz / SIMA	10'000	0	0	-10'000	0
Total capital des fonds affectés interne	1'036'441	0	47'730	-163'547	920'624
Total variation du capital des fonds	4'149'785	0	70'706	-528'147	3'692'344

VARIATION DU CAPITAL DES FONDS DURANT L'EXERCICE 2022

	<u>Bilan au</u> <u>01.01.2022</u>	<u>Transfert</u> <u>interne</u>	<u>Entrées</u> <u>2022</u>	<u>Sorties</u> <u>2022</u>	<u>Bilan au</u> <u>31.12.2022</u>
<i>Capital de la Fondation</i>					
Capital de la fondation					
Capital de la fondation	650'000	0	0	0	650'000
Total du capital de la fondation	650'000	0	0	0	650'000
Capital lié généré					
Réserve recapitalisation prévoyance.ne	168'000	0	0	0	168'000
Réserve camion secteur ramassage	25'000	45'000	0	0	70'000
Total capital lié généré	193'000	45'000	0	0	238'000
Capital libre généré					
Réserve libre	482'379	5'048	0	0	487'427
Réserve libre Fondation La Joliette*	422'399		0	0	422'399
Résultat annuel	5'048	-5'048	6'183	0	6'183
Total capital libre généré	909'826	0	6'183	0	916'009
Total du capital de la Fondation	1'752'826	45'000	6'183	0	1'804'009

* Montant issu de la fusion avec la Fondation La Joliette.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Généralités

La Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP est une fondation au sens des articles 80 ss du Code civil suisse. Elle a été constituée le 24 septembre 2015 et inscrite au Registre du commerce le 12 janvier 2016.

Cette Fondation a pour but de recevoir toute personne ou groupe de personnes rencontrant des difficultés sociales, relationnelles, conjugales ou juridiques, domiciliées dans le canton de Neuchâtel, sans distinction d'origine ni de confession, en complémentarité avec les autres services sociaux ambulatoires publics et privés du canton de Neuchâtel. Elle agit par l'aide individuelle et collective, ainsi que par l'action sociale, en posant un regard prospectif sur la société pour repérer l'émergence de nouveaux problèmes et en recherchant des solutions adaptées aux besoins, notamment en proposant des réformes ou des nouveaux projets. Dépositaire d'un héritage biblique qui appelle à la justice sociale et à la solidarité, elle participe à l'action diaconale de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN).

Indication des actes et des règlements

Statuts	21.12.2015
Règlement de placement du fonds de soutien	05.02.2018

Organe de gestion / Droit à la signatureConseil de fondation :

Kistler François Didier	membre président *
Calame Richard	membre vice-président *
Besomi Yvan	membre secrétaire **
Béguin Mettraux Marie-Laure	membre **
Jaquet Geneviève	membre **
Maridor Roger	membre **
Röösli Guillemette	membre **
Bertschi Marc	membre **
Bôle-Droxler Yolaine	membre **
Bourquin Yves	membre **

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Bureau :

Kistler François Didier

membre président *

Calame Richard

membre vice-président *

Besomi Yvan

membre secrétaire **

** Signature collective à deux**** Signature collective à deux avec le président ou le vice-président*

Les membres des organes de la Fondation, bénévoles issus de milieux divers, ne touchent aucune rémunération.

Organe de révision / Autorité de surveillance

Organe de révision

Brunner et Associés SA, société fiduciaire,
Neuchâtel

Autorité de surveillance

Autorité de surveillance LPP et des fondations
de Suisse occidentale, Lausanne**Principes d'évaluation et de présentation des comptes**

La tenue des comptes, l'établissement du bilan et du compte de résultat et les principes d'évaluation sont régis par les dispositions du Code des obligations. Les comptes annuels, composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe, donnent un "aperçu aussi sûr que possible de la situation économique de la Fondation".

Dans la présentation des comptes, les nouveaux fonds affectés ont été comptabilisés directement en produits pour leur ensemble, les charges y relatives dans les différents comptes de charges. Les différences entre les charges et les produits sont comptabilisées dans les rubriques du compte de résultat dans "Attribution ou Utilisation du capital des fonds".

Une comptabilité analytique par secteur a été mise en place. Les charges et produits non imputables directement à chaque secteur ont été répartis selon un critère basé sur les taux d'occupation de chaque collaboratrice et collaborateur de la Fondation.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Actifs immobilisés

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la base des durées utiles suivantes :

Durées utiles des immobilisations corporelles		
	Durée d'utilisation	Méthode
Immeuble La Joliette	30 années	3.3% linéaire
Immeuble Grange	40 années	2.5% linéaire
Véhicules	4 années	25% linéaire
Aménagements et installations	8 années	12.5% linéaire

Commentaires des comptes annuels

Titres	2023	2022
Parts OIKO - Crédit	3'325	3'325
Total	3'325	3'325

Parts comptabilisées à la valeur nominale à la date d'établissement des comptes.

Autres créances à court terme - envers des tiers	2023	2022
Débiteurs ODAS/OSAS	1'273'861	467'154
Entretiens Permis "C"	489'429	530'878
Jama Ali - Remboursement	865	965
I.A. Impôts anticipés	27'956	17'408
Clients momentanément débiteurs	6'743	15'704
Total	1'798'855	1'032'108

Les créances sont comptabilisées à la valeur nominale à la date d'établissement des comptes.

Compte de liaison KISS

Les opérations suivantes ont été enregistrées dans la comptabilité de la Fondation :

Actif	2023	2022
Liquidités		
c/c BCN NE - Permis "B"	448'726	615'406
c/c BCN NE - Permis "C"	638'692	837'271
Autres créances à court terme		
Débiteurs ODAS/OSAS	1'273'861	467'154
Entretiens Permis "C"	489'429	530'878
c/c SACSO - Réfugiés	18'667	18'667
Total	2'869'377	2'469'377

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Compte de liaison KISS (suite)

Passif		
Avance trésorerie de l'Etat	2'625'000	2'225'000
Total	2'625'000	2'225'000

Solde en faveur de la fondation	244'377	244'377
--	----------------	----------------

Immobilisations corporelles	31.12.2022	Activations	Sorties	Amortissements	31.12.2023
Aménag. et installations	112'503	20'391	0	-26'592	106'302
Véhicules	8'462	163'158	0	-17'927	153'694
Immeuble La Joliette	233'000	0	0	-9'000	224'000
Immeuble La Grange	736'300	0	0	-19'900	716'400
Total	1'090'265	183'549	0	-73'419	1'200'396

Immobilisations corporelles	31.12.2021	Activations	Sorties	Amortissements	31.12.2022
Aménag. et installations	135'003	0	0	-22'500	112'503
Véhicules	8	8'454	0	0	8'462
Immeuble La Joliette	242'000	0	0	-9'000	233'000
Immeuble La Grange	756'200	0	0	-19'900	736'300
Total	1'133'211	8'454	0	-51'400	1'090'265

Concordance des fonds affectés externe

Fonds affectés externes	2023	2022
Fonds Alice Christian	19'271	21'286
Fonds Particuliers	39'969	39'866
Fonds désendettement	7'936	7'916
Fonds Veuves, orphelins	114'109	115'116
Fonds des Incurables	80'656	83'117
Fonds Amis de la jeune fille	13'473	15'964
Fonds des réfugiés	122'565	122'360
Fonds de soutien	2'372'559	2'275'729
Fonds Rougement de Lowenberg	84'051	90'366
Total	2'854'590	2'771'720

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Concordance des fonds affectés externe (suite)

Placements fonds affectés	2023	2022
BCN, comptes bancaires	482'030	495'991
BCN, fonds de placement	2'345'108	2'073'320
Total	2'827'138	2'569'312

Concordance des fonds affectés	2023	2022
Placements fonds affectés (Actif)	2'827'138	2'569'312
Impôts anticipés à attribuer	-505	0
Impôt anticipé non encaissé pour fonds affectés	27'956	17'408
Legs encaissés sur le compte général CSP mais attribués au fonds de soutien	0	185'000
Fonds affectés externes (Passif)	-2'854'590	-2'771'720
Différence	0	0

Les parts du fonds de placement sont comptabilisées à la valeur boursière à la date d'établissement des comptes.

Le montant de CHF 185'000.- de legs encaissés sur le compte général du CSP est présenté dans les placements de fonds affectés (actifs immobilisés) dès l'exercice 2023, alors qu'ils étaient auparavant dans les liquidités.

Dettes financières à long terme

	2023	2022
Avance permanente du Service de l'action sociale NE	825'000	425'000
Avance permanente du secteur "Réfugiés"	1'800'000	1'800'000
Total	2'625'000	2'225'000

Provisions à long terme

	2023	2022
Provision équipement	30'407	30'407
Provision achats informatique	29'000	59'000
Provision nouveaux véhicules	0	25'500
Provision formation personnel	14'000	14'000
Total provisions attribuées	73'407	128'907

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Provisions à long terme (suite)

Provision compensation + remplacement personnel	186'000	206'000
Provision secteur procédure d'asile	50'000	50'000
Réserve plan social migration	190'000	190'000
Provision supervision	25'000	25'000
Provision secours indiv. migration	95'000	95'000
Provision mandat SFPO	6'640	6'640
Provision pour risques pécuniaires	15'000	15'000
Total provisions internes	567'640	587'640
Total provisions attribuées et internes	641'047	716'547

Produits et charges exceptionnels et hors exploitation

En 2023, les produits extraordinaires de CHF 43'716 sont dus à des participations aux excédents de primes d'assurances, de soutiens supplémentaires d'années antérieures et restitutions diverses pour CHF 33'716 et à une dissolution d'une provision juridique non utilisée de CHF 10'000.00. En 2022, les produits extraordinaires de CHF 15'487 concernaient une restitution d'allocations familiales et l'octroi d'une prestation formation.

Subventions et prestations

	2023	2022
Subvention EREN - Paroisses	270'000	270'000
Subvention Etat	214'900	214'900
Contribution Etat - Service dettes	240'000	240'000
Contribution Etat - SASO	515'592	515'592
Contribution SASO - Ressources	106'634	203'112
Contribution Etat - Aides sociales des réfugiés	1'058'750	985'600
Contribution Etat - Consultation conjugale	110'000	110'000
Contribution Etat - My Connection	80'000	80'000
Subvention PMI	69'208	64'000
Contribution Etat - CISP	363'995	378'645
Prestations ficelles du budget	112'616	92'176
Prestations Asile EPER	40'000	40'000
Prestations Requérants MNA	7'150	6'535
Prestation Evologia	33'000	33'000
Prestation Pro Senectute	8'078	6'770
Prestation Espace	29'201	28'300
Avenants contrats années antérieures	0	41'600
Diverses prestations	217'928	83'261
Total	3'477'052	3'393'491

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 250 en moyenne annuelle.

Actifs grevés d'une réserve de propriété

En date du 27.11.2023, le nantissement de CHF 125'000 en faveur de la Banque Cantonale Neuchâteloise a été annulée.

Autre indication sur les comptes annuels*Prévoyance professionnelle du personnel*

La caisse de prévoyance des collaborateurs de la Fondation du centre social protestant Neuchâtel, CSP, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 1er janvier 2012, qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 1er janvier 2020 et de 75% au 1er janvier 2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil avait adopté une loi portant la modification de la LCPFPub qui comprend plusieurs mesures dont la recapitalisation avec les échéances au 1er janvier 2014 et au 1er janvier 2019. Il était par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisations dès que son taux de couverture atteindrait 80% mais au plus tard au 1er janvier 2039. Le découvert résiduel à la date du changement de primauté aurait été réparti entre les employeurs. Le montant attribuable à la Fondation au 1er janvier 2017 était de CHF 2'933'035. Or, dans sa séance des 24 et 25 mai 2016, le Grand Conseil Neuchâtelois a abrogé l'article 4, alinéa 3, LCPFPub avec comme conséquence la renonciation à l'obligation du financement en 2039 du passage à un taux de couverture à 100%. Lors de sa séance du 20 février 2018, le Grand Conseil a modifié la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) instaurant ainsi le passage à la primauté des cotisations dès le 1er janvier 2019.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

Par lettre du 28 juin 2017, l'Etat a transmis le montant de participation de la Fondation du centre social protestant Neuchâtel au sens de l'article 3 nouveau des dispositions transitoires de la LCPFPub. Le montant à financer par les employeurs affiliés, initialement de 173 millions, a été porté par le Grand Conseil à 200 millions (+27 millions). Par courrier du 3 mars 2018, la part de la Fondation à la récapitalisation de la caisse est de CHF 224'904 par la Fondation CHF 115'991, honoré en janvier 2019. La différence a été prise en charge par l'Etat, soit CHF 108'913. La santé financière de la caisse devrait s'améliorer mais la couverture désirée devrait être atteinte dans un avenir indéterminé. Dès lors, on ne peut pas exclure que les employeurs affiliés pourront être appelés à nouveau à soutenir la caisse.

Fin 2023, la caisse présente un degré de couverture de 77.4% et a une réserve de fluctuation de CHF 950 millions, entièrement constituée.

Le montant du découvert au 01.01.2024 est de CHF 2'504'300 (01.01.2023 : CHF 2'655'657) ce qui constitue un engagement conditionnel pour notre Fondation. Compte tenu de ce qui précède et par principe de prudence, le Conseil de fondation a décidé de maintenir la réserve dans le capital lié de CHF 168'000.

Pour la Fondation, les provisions et réserve relatives aux engagements de prévoyance sont les suivantes :

	2023	2022
Réserve pour recapitalisation prevoyance.ne	168'000	168'000
Total	168'000	168'000

Honoraires de l'organe de révision

	2023	2022
Prestations de révision, CSP	13'500.00	13'500.00
TOTAL	13'500.00	13'500.00

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	<u>31.12.2023</u> (CHF)	<u>31.12.2022</u> (CHF)
<u>Résultat annuel avant attribution aux réserves</u>	88'434	6'183
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
Variation du capital des fonds	108'622	-457'441
Variation des provisions	-75'500	-14'000
Variation des réserves	-20'000	45'000
Plus/moins-value non réalisée sur portefeuille	-78'816	343'192
Amortissements sur des immobilisations corporelles	73'419	51'400
	<hr/>	<hr/>
Capacité d'autofinancement	96'159	-25'666
Variations de l'actif circulant et de l'exigible à court et moyen termes :		
Encaissements (décaissements) provenant des :		
Créances	-1'836	-43'533
Autres créances	-769'751	646'117
Stocks	5'267	5'087
Actifs de régularisation	-366'241	63'927
Dettes à court terme	-54'984	-7'712
Passifs de régularisation	-29'505	-54'821
	<hr/>	<hr/>
	-1'217'049	609'065
Flux financiers d'exploitation	a) -1'120'890	583'399

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	<u>31.12.2023</u> (CHF)	<u>31.12.2022</u> (CHF)
<i>Trésorerie provenant de (affectée à) l'investissement :</i>		
Encaissements/décaissements provenant de :		
Décaissements - garanties loyers	-17	-9'749
Investissement en immobilisations corporelles	-183'549	-8'454
Encaissements - placements fonds affectés	5'990	6'467
Changement présentation legs encaissés	-185'000	0
Flux financiers d'investissement	-362'577	-11'737
<i>Trésorerie provenant des (affectée aux) opérations de financement :</i>		
Encaissements/décaissements provenant de :		
Augmentation/(diminution) des dettes financières à long terme et autres dettes à long terme	400'000	0
Flux financiers de l'activité de financement	400'000	0
Variation nette de la trésorerie durant l'exercice (a + b + c)	-1'083'466.31	571'662
Disponible au 1er janvier	3'736'624	3'164'962
Variation nette de l'exercice	-1'083'466	571'662
Disponible au 31 décembre	2'653'158	3'736'624